

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MARS 2026 - 17H30

NOMBRE

de conseillers en exercice : 19
de présents : 13
de votants : 14

PRESENTS : Mmes – Mrs DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne – PRUZSINA Françoise – STACHOWIAK Simon - NOCCHI Raymond – MARTEAU Wioletta – RIANI Carlo – SBERNARDORI Thierry - GAYCHET Marie – KOCHANYJ Aline - POTIER Marc – BOEMO Sylviane - FASANO Hervé - KILIANSKI André

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DI CARO Céline donne pouvoir à Mr RIANI Carlo

ABSENTS EXCUSES:

Mme SALON Aurélie
Mr CHMIEL Denis
Mme MICHALSKI Brigitte
Mr LIEVAIN Pierre-Olivier
Mr TAKACS Michel

Monsieur STACHOWIAK Simon est désigné secrétaire de séance

La séance est ouverte à 17h32.

1) PROCES-VERBAL SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

Le conseil est invité à se prononcer sur le PV de la dernière séance du conseil municipal, en date du 10 février 2026.

En l'absence de remarques, le conseil adopte le PV à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : Pièges à frelons : la communauté de communes a commandé des pièges à frelons pour le territoire et en distribuera 200 par commune. Monsieur POTIER explique qu'il faut piéger maintenant le temps que la reine est encore sous terre. Une réunion aura lieu le 3 avril 2026 à la salle Aragon d'AUDUN Le ROMAN, avec Monsieur PEREZ, apiculteur.
- ❖ **Information** : Adresses éligibles à la fibre. Le sous-traitant d'ORANGE est venu la semaine dernière en mairie et a informé que 700 foyers sont éligibles à la fibre. ORANGE, n'ayant pas eu l'autorisation d'ENEDIS pour poser les câbles fibre sur leurs poteaux, devra planter 34 nouveaux poteaux dans la commune. Madame Le Maire explique qu'elle va prendre contact avec ORANGE afin qu'ils s'engagent, par convention, à retirer les poteaux une fois que les câbles cuivre seront complètement enlevés. Monsieur STACHOWIAK demande qu'en est-il d'ORNE THD ? Monsieur KILIANSKI répond qu'ORNE THD a passé des accords avec FREE, BOUYGUES TELECOM, SFR pour qu'ils passent par son réseau. ORANGE a refusé, préférant tirer son propre réseau plutôt que louer celui d'ORNE THD.
- ❖ **Information** : Arrêt de la collecte de sang de TUCQUEGNIEUX. Madame Le Maire a eu l'association par téléphone qui explique qu'il y a de moins en moins de donneurs de sang, mais aussi que les dates de collecte de TRIEUX et AUDUN sont rapprochées de celle de TUCQUEGNIEUX.

3) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte financier unique.

Un résumé de ce document est annexé à la présente. Une version complète est à votre disposition au bureau de la secrétaire générale.

Le Maire doit sortir de la salle au moment du vote de ce document.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés						B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N	
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Investissement	-302 396,76	0,00	96 921,13	0,00	-205 475,63	
Fonctionnement	632 622,56	376 933,10	314 676,55	0,00	570 366,01	
TOTAL I	330 225,80	376 933,10	411 597,68	0,00	364 890,38	
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL I + II + III	330 225,80	376 933,10	411 597,68	0,00	364 890,38	

Madame Le Maire s'absente de la salle, afin de permettre à Monsieur KILIANSKI de présenter le CFU 2025 et de passer au vote.

A l'unanimité, le conseil approuve le CFU 2025.

4) AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR LE BUDGET 2026

Considérant que le **compte financier unique 2025** fait apparaître :

➤ un déficit d'investissement de	205 475, 63 euros
➤ un excédent de fonctionnement de	570 366,01 euros
➤ Soit un résultat de	364 890,38 euros

CONSIDERANT les restes à réaliser pour un montant de **84 674,82 euros**

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 au budget 2026 comme suit :

- 280 215,56 € à la section de fonctionnement à l'article 002 (364 890,38 € - 84 674,82 €).
- 290 150,45 € à la section d'investissement à l'article 1068 (205 475,63 € + 84 674,82 €),

Et de **CONSTATER** en investissement un déficit de **205 475,63 €** à l'article 001 du budget 2026.

A l'unanimité, le conseil approuve ces résultats et accepte leur affectation au budget 2026.

5) BUDGET PREVISIONNEL 2026

Un détail du budget communal est annexé à la présente. Une version complète est à votre disposition au bureau de la secrétaire générale.

Budget communal :

	Dépenses	Recettes
Investissement	813 647,53 €	813 647,53 €
Fonctionnement	2 623 041,24 €	2 623 041,24 €
Total	3 436 688,77 €	3 436 688,77 €

Madame Le Maire précise que le budget proposé n'est qu'un budget technique permettant la gestion des affaires courantes et que les décisions d'investissement seront prises après les élections municipales.

Monsieur STACHOWIAK remarque que c'est un bilan positif, malgré les difficultés rencontrées : COVID, augmentation du coût de l'énergie, l'équilibre a été maintenu, mais la totalité des projets n'a pu être réalisée.

A l'unanimité le conseil adopte le BP 2026.

6) FONGIBILITE DES CREDITS

Il est proposé au conseil d'autoriser Madame Le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans une limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h53.

Marianne DELLA NOCE WAWRZYNIAK
Maire de TUCQUEGNIEUX



STACHOWIAK Simon
Secrétaire de séance